

Dossier de presse

"Innover dans l'éducation: quelle ambition pour la France?"

Le renforcement des liens entre la recherche et le système scolaire, au service de l'innovation dans l'éducation

Déplacement de Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Grenoble, lundi 26 septembre

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

L'INSTITUT CARNOT DE L'ÉDUCATION

L'ESPE DE GRENOBLE

LE CONSEIL NATIONAL DE L'INNOVATION POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE
L'APPEL À PROJETS POUR LA JOURNÉE NATIONALE DE L'INNOVATION 2017
UNE MISSION POUR RAPPROCHER LE MONDE DE LA RECHERCHER ET LE
SYSTEME EDUCATIF

INTRODUCTION

À l'occasion de la journée "Innover dans l'éducation: quelle ambition pour la France?" Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, annonce des mesures qui vont permettre de développer davantage les liens entre la recherche et le système éducatif, au service de l'innovation dans l'éducation.

Depuis 2013, le Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative (CNIRE) (http://www.education.gouv.fr/cnire) a permis d'initier un changement de culture en faveur de la promotion de l'esprit d'innovation dans le système scolaire. Le CNIRE, qui mutualise et diffuse les bonnes pratiques innovantes, le Prix national de l'innovation ou encore la Journée de l'innovation (http://www.education.gouv.fr/cid56374/journee-de-l-innovation.html), qui permet chaque année de mettre en valeur des projets de qualité, de même que l'Expérithèque, qui recense les pratiques innovantes sur l'ensemble du territoire, ont constitué une première étape du changement d'échelle de l'innovation dans l'éducation.

En vue de franchir une nouvelle étape, Najat VALLAUD-BELKACEM avait sollicité deux rapports auprès de Didier Lapeyronnie et Roger Fougères, ancien vice-président du conseil régional de Rhône-Alpes chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui lui sont remis aujourd'hui :

- le rapport « Pour une école innovante » du Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative (CNIRE),
- le rapport de la mission sur les Instituts Carnot de l'éducation.

En se fondant sur les recommandations de ces rapports et dans le contexte des appels à projets des programmes d'investissement d'avenir (PIA 3) dont la priorité est donnée à l'innovation pédagogique, Najat VALLAUD-BELKACEM annonce aujourd'hui plusieurs mesures :

- la création des Instituts Carnot de l'éducation pour développer les « transferts » entre la recherche et le système éducatif, pour lesquels un financement nouveau de 500 000 euros est prévu. Ces instituts, structures informelles de gestion de projets, auront trois missions :
 - le développement des innovations pédagogiques adossées à la recherche, selon une démarche partant du terrain pour faire remonter les questionnements des équipes pédagogiques, en les mettant en relation directe avec des équipes de chercheurs pour co-constuire des projets;
 - le lancement de nouvelles activités de recherche sur des domaines aujourd'hui peu couverts, que le CNIRE contribuera à définir ;
 - la diffusion de ces travaux, en particulier pour la formation initiale et continue des étudiants dans les ESPE, des enseignants en activité et des cadres académiques ;
- le renforcement des liens entre le Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative (CNIRE) et la formation des enseignants grâce à la nomination au CNIRE d'un représentant des Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE);
- le lancement de l'appel à projet de la journée de l'innovation 2017 qui se tiendra à Paris le 29 mars prochain ;

Enfin, afin de définir des perspectives à moyen terme, la ministre confie une mission à François TADDEI, directeur du centre de recherches interdisciplinaires (CRI). Il devra non seulement proposer de nouveaux modes d'organisation et de coordination pour développer l'innovation pédagogique, mais aussi des actions concrètes prioritaires en s'appuyant notamment sur le réseau des conseillers académiques en Recherche-développement, innovation et expérimentation (CARDIE) et les instituts de recherche (Inria, Inserm etc.)

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Séquence 1

11h55 Arrivée à MINATEC et intervention de la ministre dans le cadre du High Level Forum Giant

Amphithéâtre Minatec - Grenoble

Séquence 2

13h50 Inauguration de la résidence CROUS Cambridge (geste inaugural, visite d'un studio,

allocutions)

6 rue de Vaissieux en Vercors – Grenoble

Séquence 3

14h45 Journée « innover dans l'éducation : quelle ambition pour la France ? »

Lancement des Instituts Carnot de l'éducation (tables rondes **en présence de Roger Fougères, François Taddéi, Françoise Sturbaut et Philippe Watrelot**), remise des rapports, discours, point presse informel)

ESPE – 30 avenue Marcellin Berthelot – Grenoble

11

L'INSTITUT CARNOT DE L'ÉDUCATION

Encourager l'échange entre la recherche et les enseignants au service de la réussite des élèves et des étudiants.

Un Institut Carnot de l'Éducation (ICÉ) est une structure d'échanges, de dialogue et de construction de projets communs entre monde scolaire et monde de la recherche, au service des élèves et des étudiants, autour des pratiques pédagogiques, en partant des interrogations des équipes au sein des établissements.

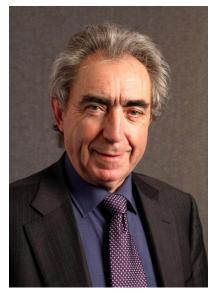
Ce projet vise à mettre l'accent sur un double aspect : d'une part, l'importance pour les enseignants d'un lien plus direct avec la recherche, et, d'autre part, le besoin d'une plus grande écoute des chercheurs vis-à-vis de difficultés rencontrées dans les pratiques pédagogiques.

Afin de favoriser les relations entre enseignants et chercheurs, une équipe de « passeurs », constituée à parité de représentants du système éducatif et de la recherche, est à la disposition des équipes pour la construction, le suivi et l'évolution des projets au sein des ICÉ.

Avant de développer ces instituts sur tout le territoire national, une expérimentation d'un Institut Carnot de l'éducation en région Auvergne-Rhône-Alpes est lancée. Il s'agit de tester un certain nombre de choix dans l'application du concept, dont pourra tirer parti l'essaimage national.

Le démonstrateur d'ICÉ a été construit en Région Auvergne Rhône Alpes, avec l'appui de l'IFÉ/ENS de Lyon, de l'ENS et de la Comue de Lyon, de l'université Grenoble Alpes et de l'université B. Pascal de Clermont Ferrand.

L'expérimentation, pilotée par Roger FOUGÈRES, a dans un premier temps permis de sensibiliser les milieux de la recherche et de l'éducation autour du concept d'ICÉ, lesquels milieux ont montré un



véritable intérêt pour le projet. Des équipes pédagogiques et des équipes de chercheurs ont été formées afin de constituer un réseau autour de plusieurs missions :

- un appel à manifestation d'intérêt (AMI) auprès des deux communautés qui appellerait à des réponses distinctes ;
- la mise en relation des projets retenus au sein de chaque communauté : les échanges entre partenaires ont été favorisés par l'équipe de passeurs constituée pour la circonstance de cadres rectoraux et d'universitaires. Les échanges ont d'abord eu lieu par internet puis au cours de réunions qui ont contribué à la cristallisation des projets ;
- la sélection des projets communs (après expertises extérieures à la région dont 45% d'étrangers pour les volets scientifiques) par le comité stratégique de suivi de l'expérimentation.

Cette procédure a permis de vérifier d'une part la qualité scientifique et l'intérêt pédagogique et d'autre part la capacité des chercheurs à dialoguer avec des enseignants et la volonté et l'aptitude des enseignants pour construire un projet innovant avec des chercheurs.

Le bilan de cette expérimentation a démontré un véritable succès de participation à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) et aux appels à projet. 120 réponses à l'AMI de la part des enseignants, dont seulement 60 ont été retenues et 75 en provenance des chercheurs. 53 projets d'action éducative (PAE) et 40 projets de recherche (PR) ont été recueillis. L'expertise a montré que la qualité des PAE et des PR était contrastée avec des projets d'excellente facture et d'autres de qualité insuffisante. Il existe là un véritable challenge, notamment pour les chercheurs.

Après expertise, il a été retenu 12 PR et 12 PAE. En recherche, 8 projets ont été rejetés et le reste des PR non retenus invités à soumettre un dossier amélioré.

Parmi les PR retenus, la plupart des disciplines sont représentées telles que les sciences de l'éducation, la didactique, la psychologie sociale et cognitive et les neurosciences. Compte tenu de la taille des équipes, une trentaine de chercheurs sont concernés. Les PR ont déjà bénéficié de cinq contrats doctoraux de la part des universités de Lyon, de Grenoble et du rectorat de Clermont-Ferrand.

Pour les PAE on retrouve une grande diversité de périmètres et de niveaux scolaires. Il faut noter cependant que ces PAE se présentent souvent sous forme de réseaux d'établissements de grande ampleur impliquant par exemple des circonscriptions, des Réseaux d'Éducation Prioritaires ou encore des départements. Un plus grand nombre de PAE, a priori de bonne qualité pédagogique, auraient pu être retenus, mais ils étaient adossés à des PR à améliorer ou à des PR rejetés. L'analyse de ces résultats, assez surprenants, a conduit à proposer une méthodologie rigoureuse d'élaboration d'un PAE, susceptible de garantir à la fois une qualité en recherche et en pédagogie. Les PAE de bonne qualité pédagogique non retenus vont être traités avec cette méthodologie.

La rentrée 2016

Au-delà des projets qui démarrent, le démonstrateur est prêt à fonctionner à la rentrée 2016. Il existe un véritable centre de compétences et de ressources comprenant des chercheurs, dont la qualité de leur projet scientifique a été vérifiée, et d'enseignants qui ont fait preuve d'un savoir-faire dans le montage de projets innovants en lien avec la recherche. Il sera au service des ÉSPÉ et des rectorats.

Déjà, d'importants projets sont en cours de construction. Il s'agit d'un PAE inter-académique portant sur l'ensemble des réseaux d'éducation prioritaire des trois académies, d'un PAE concernant les PRAG des ÉSPÉ, d'un plan de formation de cadres académiques de l'Académie de Clermont- Ferrand sur ce qu'est la recherche dans sa diversité, d'un plan de coopération avec les ÉSPÉ, etc.

Cette expérimentation n'est donc pas terminée et se poursuivra avec un financement complémentaire de 500 000 euros apporté par le MENESR en lien avec l'ENS Lyon/IFE. Par ailleurs une évaluation indépendante sera engagée.

Liste des projets de recherche et de valorisation sélectionnés (PR) retenus en 2016

Nom du porteur	Laboratoire	Titre du projet
Emmanuèle AURIAC SLUSARCZYK	Laboratoire ACTé (UBP), ESPE	Collège Philo Ecrit : explorer la
	Auvergne	qualité d'écrits philosophiques en collège
Karine BECU-ROBINAULT	Karine BECU-ROBINAULT	Résolution de problème en
		physique du collège à l'université
Pascal BRESSOUX	Institut des neurosciences	Entrainement supervisé des
	cognitives – Marc JEANNEROD	capacités de concentration et
		d'attention en milieu scolaire
	Laboratoire des Sciences de	Maitrise de la lecture, écriture,
	l'Education (EA n°602), Université	mécanismes d'acquisitions et
	Grenoble Alpes et Institut Universitaire de France	pratiques enseignantes
Catherine BRISSAUD	Laboratoire Lidilem, Université	Améliorer les compétences
Cattleffile BNI33AOD	Grenoble Alpes	rédactionnelles au lycée
		professionnel
Sylvie CEBE	Laboratoire ACTé (UBP), ESPE	Apprendre à raconter, apprendre à
	Auvergne	comprendre les textes et acquérir
		du lexique à l'école maternelle
Olivier KOENIG	Etudes des mécanismes Cognitifs	Gestion de la répétition dans
	(EMC), bases, corpus, langage,	l'apprentissage chez l'enfant
	UMR 7320 CNRS/Université de	
	Nice	
Annie MAGNAN	Laboratoire EMC, Lyon 2,	Atelier de réduction des difficultés
	Laboratoire ECP (Education,	en lecture
Pascal PANSU	Culture, Politiques) de Lyon 2 Laboratoire des Sciences de	L'autoévaluation biaisée de la
Pascai PANSU	l'Education (EA n°602), Université	compétence scolaire : quelles
	Grenoble Alpes et Institut	conséquences pour l'élève ?
	Universitaire de France	consequences pour releve .
Damien TESSIER	Laboratoire Sport et En	Promouvoir la motivation et le
	Environnement Social (SENS, EA	Bien-être à l'école
	3742), Université Grenoble Alpes,	
	Laboratoire sur les Vulnérabilités	
	et l'innovation dans le sport (EAL-	
	VIS), Université Claude Bernard,	
	Lyon	
Jérôme PRADO	Institut des Neurosciences	Développement cognitif et
	Cognitives – Marc JEANNEROD	éducation publique Montessori :
		une étude longitudinale randomisée contrôlée avec des
		enfants de milieu défavorisé à la
		maternelle
Marie-Paule BALICCO	EA7407 AGEIS (Autonomie,	Ecole inclusive et réussite dans
	Gérontologie, E-santé, Imagerie et	l'enseignement supérieur
	Société) Université Grenoble Alpes	,

Liste des projets d'actions éducatives adossés à la recherche sélectionnés (PAE) retenus en 2016

Responsable du projet	Etablissement(s)	Titre du projet/mots clés
BELLANCA-PENEL Pascal	Lycée Saint-Exupéry Lyon/Lycée du Parc, Lyon/ Collège H. d'Hurgé Saint-Etienne/ Collège N. Conté, Régny/ Lycée Ampère, Lyon	Résolution de problème en physique du collège à l'université
DERRIAZ Annie, BENAZECH Bruno	DSDEN de l'Allier, DSDEN du Puy de Dôme, IEN Clermont Plaine	Apprendre à raconter : les clés de la compréhension à l'école maternelle
GONZALEZ Valérie, DECORSAIRE Fabienn	Collège La Tourette, Lyon, Centres sociaux Lyon 1 et 4	Accompagnement personnalisé pour la remotivation de l'élève dans sa scolarité
LE GOFF Pascale	LP Diderot et LEGT La Martinière Diderot	Classe libérée
PERRIN Marie-Andrée	Maternelle Asile Fournas/ Collège Jean de Tournes/Lycée Diderot	Neurosciences en maternelle
SALIMI Sophie, ROCHE-THEVENET, VIDALENC Jean-Luc	DSDEN du Rhône	Entrée tardive dans la lecture
SINDIRIAN Luc	Circonscription du Haut Grésivaudan	Recherche-action-formation sur l'apprentissage des fondamentaux à l'école
SLUSARCZYK Bernard	Collège de Vic Le Comte/Collège Monnet de Champeix/collège de Chamalières/Collège A. Camus	Collège Philo écrit (discussion à visées philosophiques)
TURIAS Odette	Collège Munch, Inspection (Lettres, EVS)	Promouvoir la motivation et le Bien-être à l'école
TURIAS Odette	Lycée l'Oiselet, Bourgoin Jallieu/ Lycée Marie Curie, Echirolles/ Collège Fontanet, Frontenex/Collège La Pierre- Aiguilles, Le Touvet/LP de L'Edit, Roussillon/IEM-FP-APF, Le Chevalon/Voreppe/Ecole Primaire Tournon, ESPE antenne de Grenoble, rectorat de Grenoble, DSDEN de l'Isère	Agir sur les Compétences Rédactionnelles à l'école : collège, lycée, lycée professionnel, école primaire
VIANNET Sylvie, ROUMANET Béatrice	Lycée professionnel Louise Michel	Améliorer la production d'écrit des élèves de la voie professionnelle
GASCHER Alexis	EMPU Croizat	Réorganiser les enseignements ainsi que l'organisation temporelle et spatiale des classes de maternelle

L'ESPE DE GRENOBLE

Faire bénéficier les formations en ESPE du soutien scientifique des laboratoires traitant de problématiques liées à l'éducation.

Les masters "Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF" bénéficient du soutien scientifique des laboratoires de recherche traitant de problématiques liées à l'éducation.

Selon les effectifs provisoires, sur les 4 antennes en 2016-2017, l'ESPE de Grenoble compte 2 169 étudiants et stagiaires. Pour organiser et mettre en œuvre ces formations, l'ESPE emploie 109 enseignants-chercheurs et enseignants, des premier et second degrés, ainsi que 61 personnels administratifs et techniques répartis sur les quatre antennes.

Sur le territoire de la région académique, certains enseignants-chercheurs de l'ÉSPÉ de Grenoble sont impliqués dans le réseau Pédagogie de l'ENseignement Supérieur en Rhône-Alpes (PENSERA) qui permet depuis plusieurs années la collaboration inter-universitaire dans le domaine de l'innovation pédagogique. Ce réseau des conseillers pédagogiques rhônalpins regroupe l'université Lyon 1, l'université Grenoble-Alpes, Grenoble INP, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, l'ENTPE, l'université Jean-Monnet-Saint Etienne, l'université Savoie Mont Blanc, le *LearningLab* de l'école Centrale de Lyon et de l'école de Management de Lyon, l'INSA de Lyon, l'Université catholique de Lyon et Grenoble École de Management.

Parmi les membres fondateurs du réseau PENSERA, le Service Universitaire de Pédagogie (SUP) de l'Université Grenoble-Alpes. Ce groupe de travail aujourd'hui fort de 25 personnes s'est fixé un double objectif. Le premier, à l'échelle de la région, vise à faciliter et accompagner l'émergence de structures d'appui pédagogique dans les autres établissements d'enseignement supérieur rhônealpins. Le second est de consolider son rôle moteur dans le domaine de la pédagogie de l'enseignement supérieur sur les plans national et international. Afin d'atteindre ces objectifs, le réseau organise des journées d'échanges et de pratiques, de réflexion visant le développement professionnel des conseillers pédagogiques dans l'enseignement supérieur avec des intervenants français mais également étrangers; des petit-déjeuners thématiques, les FOIRE (Forums Ouverts et Informels de Réflexion sur nos Enseignements); des formations, sous la forme d'ateliers thématiques, déclinés une ou deux fois par an, qui vont de l'entrée de gamme à des formations plus poussées. Ces ateliers traitent de l'évaluation, de l'interactivité, ou bien encore de la conception et réunissent un total d'environ 200 à 300 participants chaque année.

Cette déclinaison d'offres permet de favoriser la découverte de pratiques pédagogiques nouvelles et innovantes - l'utilisation de boitiers de vote pour créer de l'interactivité en cours magistral a par exemple été l'objet de la rencontre qui a eu lieu le 17 juin dernier.

LE CONSEIL NATIONAL DE L'INNOVATION POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Donner une impulsion forte pour favoriser la réussite scolaire par l'innovation au sein de l'Éducation nationale.

Les pratiques innovantes du terrain nourrissent la refondation de l'école

L'innovation enseignante, terreau de la réflexion sur les pratiques (enseignantes, interdisciplinaires), le travail en groupe intercatégoriel, permet d'accompagner en profondeur les changements portés par la refondation de l'école : priorité au premier degré, priorité donnée aux apprentissages des fondamentaux, nouvelle éducation prioritaire, lutte contre le décrochage, etc.

Ainsi, la **priorité donnée au premier degré avec la mise en place du** dispositif « plus de maîtres que de classes », la généralisation des PEDT qui permettent de dialoguer davantage avec les partenaires de l'école au service d'un rythme éducatif global et de mieux répartir les temps d'apprentissage, les nouveaux programmes de l'école maternelle, rendent possibles les évolutions des pratiques, et facilitent pour les équipes l'exploration, dès la maternelle, de nouvelles manières de soutenir les apprentissages de tous les élèves.

Les expériences et les pratiques des enseignants ayant fait la preuve de leur efficacité dans les classes ont par ailleurs été à la base de la **réforme du collège** qui s'appuie explicitement sur ce qui fonctionne déjà sur le terrain, libère les capacités d'initiatives des enseignants et traduit cette confiance et ce soutien dans de nouvelles organisations, plus responsabilisantes et collectives.

La **refonte de l'éducation prioritaire**, avec notamment l'élaboration d'un référentiel, a permis la mise en place d'un cadre stable et solide permettant au travail en équipe de se développer, et a libéré du temps pour s'organiser différemment et mieux prendre en compte la difficulté des élèves. De même, les pratiques enseignantes issues des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire sont des pratiques innovantes qui irriguent progressivement toutes les pratiques pédagogiques et éducatives quel que soit le territoire, son public et ses difficultés.

Les recommandations du 2e rapport du conseil national de l'innovation pour la réussite éducative



« Pendant deux ans, de 2014 à 2016, le Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative (CNIRÉ), a œuvré avec l'ensemble de ces membres sous la présidence de Didier Lapeyronnie, et pour ces derniers mois, sous la présidence par intérim de Françoise Sturbaut, pour rechercher et construire, in fine, 42 propositions pour promouvoir une école innovante. Il a audité ou interviewé des acteurs du système éducatif et des élèves, il est allé sur le terrain et a suivi des expérimentations, il a puisé dans les différentes ressources (réseau CANOPE, Experithèque, ...).

Il s'est décliné en 6 ateliers ou fabriques (3 par an) : fabrique de la coopération, de la parole, des parcours, la vie de l'élève, éducation et territoire ou encore opérationnalité des propositions.

La question du **numérique** mais aussi celle de la **formation** (initiale et continue) ont traversé chacune de ces fabriques. La **réforme du collège** dans ses différentes dimensions (d'interdisciplinarité, de liaison 1^{er} / 2nd degrés, de focus sur la réussite de tous les élèves...) a été elle aussi un élément commun aux 6 groupes.

Le conseil a voulu se faire l'écho de ce qui se fait déjà, à bas bruit, dans de nombreuses classes, établissements ou académies, dans le service public d'Education nationale. Il a voulu aussi, sans modéliser ni donner d'injonction, faire des propositions pour aller plus loin ou encore tendre à généraliser des innovations qui fonctionnent. Il a voulu enfin mettre ses propositions en système opérationnel, c'est-à-dire solliciter, du plan national à l'échelle de l'établissement, tous les acteurs, qui au travers de quatre grandes thématiques —pratiques professionnelles, organisation scolaire, développement professionnel, gestion des ressources humaines- jouent un rôle dans la réussite de tous les élèves.

Le rapport du CNIRÉ se clôt donc sur un tableau à double entrée (acteurs et thématiques) qui permet à tout un chacun de se sentir concerné quel que soit son niveau d'action. L'innovation n'est pas une fin en soi, elle génère réflexions, interrogations et recherche de nouvelles modalités ou de nouvelles pratiques. Elle est, le plus souvent, au service de problèmes auxquels elle tente d'apporter une solution enrichissante. Elle est multiple, source de bonheurs pour celui qui la pratique et celui qui la vit. Le choix du CNIRE est de la rendre durable dans une Ecole plus juste, moins figée et plus à l'écoute du terrain ».

Françoise Sturbaut, présidente par intérim du CNIRÉ

La composition du conseil national de l'innovation pour la réussite éducative évolue.

Le conseil national de l'innovation pour la réussite éducative évolue pour mieux prendre en compte les enjeux de formation initiale et continue des enseignants en intégrant la représentation des ESPE et de l'ESENESR.

Il évolue également pour intégrer la représentation de l'ensemble des personnels de direction premier et second degré dans l'objectif de transmettre les expériences vers le plus grand nombre et de faire le lien entre le terrain et les réseaux d'innovation que composent le CNIRÉ. Ainsi, dans le second degré, l'enseignement professionnel apparait dans la représentation du CNIRÉ. Le Conseil sera davantage en lien avec le conseil supérieur des programmes (CSP) et le conseil national éducation-économie (CNEE)

La présidence du conseil est confiée à Philippe Watrelot



« Le CNIRÉ est un carrefour dans un système trop cloisonné et c'est ce qui en fait toute sa force et son intérêt. On y trouve des personnes d'horizons et de statuts différents. C'est ce qui lui permet de faire des analyses et des propositions en toute indépendance. Venant du monde associatif tout en étant enseignant et formateur, je pense représenter une partie de cette diversité.

Si j'en ai accepté la présidence c'est avec un certain nombre de convictions que je souhaite rappeler. Quand on parle du CNIRÉ, on s'arrête souvent au mot d'innovation. C'est un terme ambigu et qui peut engendrer quelquefois des phénomènes de rejet quand on le limite à une action solitaire et spectaculaire alors que cela peut être une pédagogie plus ordinaire et menée collectivement. Comment améliorer le travail d'équipe, comment faire de l'établissement le lieu de l'expérimentation et de la recherche, comment mieux faire connaître les pratiques enseignantes audelà des caricatures ? Ce sont des préoccupations que je porte depuis des années.

On oublie trop souvent le deuxième terme : la "réussite éducative". Pour moi et j'en suis sûr tous les membres de ce conseil, il s'agit bien sûr de la réussite de tous et pas seulement de quelques uns. Et l'enjeu devient alors celui de la lutte contre les inégalités dans un système éducatif où elles sont fortes. Comment les "innovations" (pédagogiques, d'organisation,…) peuvent-elles permettre de lutter contre les inégalités ? Comment dans ma classe, dans mon établissement, mon territoire, je peux y contribuer ?

C'est la question centrale, me semble t-il, si l'on veut construire une école plus juste et plus efficace. Le Conseil National de l'Innovation et de la Réussite Éducative continuera à jouer un rôle d'observatoire des pratiques enseignantes, de réflexion et de propositions au service de cet enjeu majeur ».

Biographie

Philippe Watrelot a 57 ans, il est professeur agrégé de sciences économiques et sociales. Il enseigne cette discipline depuis 1981. Après plusieurs établissements en France et à l'étranger il exerce aujourd'hui au lycée Corot de Savigny-sur-Orge (91). Il a collaboré à de nombreux manuels et ouvrages sur la didactique de sa discipline. Depuis 2006, il est aussi professeur en temps partagé à l'ESPÉ de Paris.

Parallèlement à cette activité professionnelle, Philippe Watrelot est un militant pédagogique. Il a été président du CRAP-Cahiers Pédagogiques. Il a cessé cette fonction en octobre 2015. C'est à ce titre qu'il a intégré la composition du CNIRÉ de 2013 à 2015.

Les missions et objectifs du CNIRÉ

Installé en avril 2013 par George Pau-Langevin, ministre déléguée à la réussite éducative, et Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, le Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative (CNIRÉ), il est composé de quarante membres. Ses missions :

- Répondre aux difficultés rencontrées aujourd'hui par l'École pour faire réussir tous les élèves (résultats des enquêtes PISA, nombre d'élèves en situation de décrochage, etc.);
- Proposer des orientations en matière de politique d'innovation dans le domaine de la réussite scolaire et éducative. Son champ de compétence s'étend à l'enseignement des premier et second degrés;
- Faire expertiser et évaluer les pratiques innovantes mises en place dans les territoires ;
- Diffuser les pratiques les plus pertinentes ;
- Organiser le débat sur l'innovation avec les acteurs de l'innovation (responsables du système éducatif, chercheurs, représentants des associations, etc.);
- Animer en lien avec la direction générale de l'enseignement scolaire qui le pilote le réseau des conseillers académiques recherche et développement, innovation et expérimentation (CARDIE).

L'APPEL À PROJETS POUR LA JOURNÉE NATIONALE DE L'INNOVATION 2017

Valoriser la capacité de recherche et d'innovation du système éducatif.

La Journée nationale de l'innovation 2017, qui aura lieu le 29 mars prochain, offre une occasion renouvelée pour la septième année consécutive de lancer un appel national à projets. La Journée nationale est couplée avec les autres événements du réseau de l'innovation organisés tout au long de l'année dans la plupart des académies.

Désormais bien identifié, l'appel national à projets rencontre un public croissant (plus de 500 dossiers validés en 2016). Il s'articule avec les travaux du CNIRE et l'appel à projets du Prix Impulsions de l'action administrative innovante, créé en 2012 pour encourager et valoriser l'inventivité, souvent méconnue, développée par les personnels de l'Éducation nationale.

La septième édition de la Journée nationale de l'innovation a pour objectif de valoriser la capacité de recherche et d'innovation du système éducatif. Des professionnels expérimentés (inspecteurs, formateurs, chefs d'établissement, directeurs, enseignants) et des chercheurs de haut niveau sont invités à partager leur vision et leur expérience afin de les mettre au service du plus grand nombre.

À cette occasion, des prix de l'innovation seront remis à des équipes particulièrement engagées dans les grands domaines de la refondation de l'école.

Un nouvel appel national à projets est lancé lundi 26 septembre 2016. Il s'adresse à tous les personnels enseignants, de vie scolaire et de direction des écoles du premier degré et des établissements du second degré ; il concerne aussi les réseaux d'équipes ou les dispositifs innovants, coordonnés au niveau d'une circonscription, d'un bassin, voire d'une académie.

Sont recherchées les initiatives qui s'inscrivent dans un ou plusieurs champs de la Refondation de l'École, souvent portées par une équipe, petite ou grande, et dont les effets sur les élèves sont déjà remarqués ou évalués. Les six domaines suivants seront privilégiés pour l'année 2016-2017 :

- les pratiques favorisant l'évaluation pour les apprentissages ;
- les écoles et établissements innovants ;
- les partenariats pour renforcer la réussite des élèves ;
- la prévention du décrochage scolaire ;
- la réussite scolaire en éducation prioritaire ;
- l'innovation dans l'action artistique et culturelle.

Le numérique est un domaine transversal à tous les autres et sera valorisé dans les initiatives candidates. Par ailleurs, cette année, le jury sera particulièrement attentif à valoriser les projets qui s'appuient sur les pratiques collaboratives des élèves, leur engagement et qui mettent en avant les innovations adossés aux travaux de recherche.

L'équipe volontaire pourra télécharger en ligne le formulaire d'inscription sur le site http://education.gouv.fr et dans le même temps prendre contact avec le CARDIE de son académie, pour être accompagnée dans sa démarche (mise en ligne sur Expérithèque, base nationale de l'innovation).

Date limite de dépôt des dossiers : 15 janvier 2017.

UNE MISSION POUR RAPPROCHER LE MONDE DE LA RECHERCHER ET LE SYSTEME EDUCATIF

Une nouvelle mission pour mieux intégrer la recherche appliquée au système éducatif



Cette mission est confiée à **François Taddéi**. Elle vise particulièrement à :

- Promouvoir au sein du système éducatif une logique de confiance propice au développement des innovations pédagogiques adossées à la recherche
- Stimuler la recherche sur l'éducation pour étoffer les savoirs
- Développer la diffusion des connaissances en faveur des formations initiale et continue

Pour cela, la mission devra proposer des nouveaux modes d'organisation et de coordination, des actions concrètes prioritaires et des perspectives d'évolution à moyens termes. Un rapport intermédiaire est attendu avant la fin de l'année 2016

Il sera une contribution aux grands choix qui doivent guider le cahier des charges des futurs appels à projet du PIA 3 et lancera une étape de préfiguration d'un nouveau dispositif d'organisation et de pilotage des politiques de recherche et d'innovation dans notre système éducatif.

Le rapport consolidé sera attendu pour mars 2017.

Biographie

François Taddei est polytechnicien, ingénieur en chef des Ponts, des Eaux et Forêts, docteur en génétique moléculaire et cellulaire et dirige à l'Inserm l'équipe "Ingénierie des systèmes et dynamiques évolutives".

Il est le fondateur et directeur du Centre de Recherches Interdisciplinaires (CRI). En 2012, il est lauréat de l'appel d'offre sur les initiatives d'excellence en formations innovantes (IDEFI). Il fonde alors l'Institut Innovant de Formation par la Recherche (IIFR). En 2013, il initie Les Savanturiers - l'école de la Recherche, programme éducatif développé par le Centre de Recherches Interdisciplinaires, qui œuvre pour la mise en place de l'éducation par la recherche dans l'École : primaire, collège et lycée avec 156 classes parrainées et 1164 enseignants formés. En 2014 il devient titulaire de la chaire UNESCO "sciences de l'apprendre". Il a reçu divers prix nationaux (Prix de la recherche fondamentale à l'Inserm et Prix Liliane Bettencourt pour les Sciences du Vivant) et internationaux (European Young Investigator Award, Human Frontier Science Program) pour ses publications dans les meilleures revues mondiales comme Nature, Science, Cell, PNAS, PLoS... Il est membre des Conseils scientifiques d'Universcience, et de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire du Ministère de l'éducation Nationale.